

**Projet de mémoire présenté au B.A.P.E dans le cadre des  
audiences publiques sur le projet de barrage et l'harnachement  
de la rivière Romaine par Hydro-Québec.**

Bonjour,

Je me présente, mon nom est Jean-François Bourdon et je suis un travailleur saisonnier en tourisme d'aventure. J'ai étudié dans ce domaine et y gagne ma vie depuis plus de 10 ans. J'accompagne des groupes de touristes dans différents milieux naturels : la montagne, le fleuve et sur les rivières comme celle dont il est ici question. Je tente de faire vivre des expériences uniques à mes invités par la pratique d'activité de plein air dans des endroits éloignés, où la nature, encore intacte, dévoile toute sa beauté et ses secrets.

J'ai descendu la rivière Romaine en canot et en kayak sur de courtes sections : sous le pont de la 138 et près de l'embouchure. Le premier endroit sous le pont de la 138 est un endroit exceptionnel pour pratiquer le surf sur une seule vague, ce qu'on appelle dans le jargon de l'eau vive, un bon « play spot ». La renommée de cet endroit fait même déplacer des adeptes depuis Sept-Îles. Les rapides en aval jusqu'au fleuve représente également un point d'intérêt, notamment pour le dernier rapide, influencé par les marées. Encore une fois les adeptes de sports d'eau vive apprécient cet endroit, puisque le rapide évolue constamment. En effet, à un seul endroit, certaines vagues augmentent ou diminuent dépendamment si elles sont freinées ou noyées par les marées. Ces deux sections sont menacées parce que le futur barrage en compromettra le débit naturel. Hydro-Québec a-t-elle prévu des mesures d'atténuation pour la communauté des pagayeurs qui utilisent ce site? Pour ce qui est de tout le reste de la rivière Romaine, je souhaite un jour la descendre au complet sur ses quelques 445 km et espère pouvoir toujours y découvrir sa nature sauvage.

Je crois que la rivière possède un réel potentiel éco-touristique. Des expéditions organisées à l'été 2008 avec le groupe *Alliance Romaine* le montre bien. Un exemple; saviez vous que la rivière Magpie, sa « petite sœur », attire un nombre non négligeable d'adeptes d'eau vive? Une clientèle locale, nationale et une clientèle touristique internationale! La rivière Magpie est aujourd'hui opérée commercialement par plusieurs compagnies. J'ai moi-même été guide de rafting pour encadrer des groupes de kayakistes québécois et pour accompagner des touristes américains, tous enthousiasmés par la beauté d'une des rares rivières sauvages. L'industrie touristique amène au pays de l'argent neuf et génère des emplois durables. Ces touristes fréquentent les hôtels, les restaurants et les petits commerces de la région, en plus de la compagnie locale d'aviation qui transporte ces passagers vers les sections d'eau vive en amont. La région de la Minganie a besoin de diversifier son économie. Certaines sections de la rivière Romaine ressemblent à celles de la rivière Magpie, c'est pourquoi nous pouvons parler d'un potentiel certain en écotourisme. Il est important d'évaluer chaque utilisation possible des rivières au Québec, d'en faire la classification, de les exploiter dans une perspective de développement durable et surtout de conservation.

Je crois que la rivière Romaine possède un potentiel récréo-touristique inestimable fortement compromis si le projet d'harnachement et de construction d'un barrage est accepté. Je crois que le Québec au complet devrait être au courant des enjeux de la rivière Romaine sur la Côte-Nord. Présentement le débat se déroule bien loin des grands bassins de population. Une richesse collective est sur le point d'être détruite, c'est l'affaire de tous.

Je ne suis pas essentiellement contre le projet de barrage sur la rivière Romaine. Toutefois, je me suis soucieux du rôle que joue ici le B.A.P.E. Nous serions en effet porté à croire que certaines étapes du débat ont été escamotées et remplacées par des « compensations » offertes aux élus de la MRC de la Minganie par la société d'État, Hydro-Québec. De tels projets doivent faire l'objet d'une profonde réflexion, car les enjeux sont importants. Voilà pourquoi le rôle qui incombe au B.A.P.E. est ici primordial. Comme citoyen et comme professionnel des sports d'eau vive, j'exige que le B.A.P.E remplisse sa mission afin que l'on puisse répondre à des préoccupations importantes comme les impacts environnementaux et les conséquences sur les communautés locales qu'entraîneront l'harnachement de la rivière Romaine. Et ce, AVANT de donner l'aval au projet proposé par Hydro-Québec.